

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 et 2024 DE LA FCPE DE SEINE-MARITIME

3464 adhérents



**75**ème

**Congrès Départemental**  
Dieppe

# LES VALEURS DE LA FCPE

## ✚ La FCPE porte ses propres valeurs

- ✓ Solidarité et entraide
- ✓ Respect
- ✓ Engagement



## ✚ La FCPE défend des principes qui guident son action

- ✓ Conception démocratique de l'école
- ✓ Gratuité
- ✓ Respect des droits de l'enfant et des parents
- ✓ Accueil de tous les enfants : pour une réelle école inclusive
- ✓ Réussite de tous les élèves, basée sur l'orientation choisie, la lutte contre l'échec scolaire et la sélection...
- ✓ Laïcité et citoyenneté
- ✓ Co-éducation

### / La lutte contre les inégalités

- ✓ La défense d'un **service public d'éducation fondé sur les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité**. Pour la FCPE, ce sont les valeurs fondamentales de l'école.

### / L'intérêt de l'élève au cœur du système scolaire

- ✓ La FCPE œuvre pour la **qualité de l'enseignement et la réussite de tous les élèves**. L'une des priorités de la FCPE est de sensibiliser les parents aux risques de dérives individualistes et élitistes, d'empêcher la ségrégation scolaire et de favoriser l'épanouissement et le bien-être scolaire de tous les élèves.

### / Les parents, acteurs de la co-éducation

- ✓ Une autre priorité est de **contribuer au nécessaire rapprochement des familles et de l'école dans l'intérêt des élèves et du vivre-ensemble**. Les parents, **co-éducateurs**, sont, en tant qu'acteurs, membres à part entière de l'équipe éducative des écoles et des établissements scolaires.
- ✓ Ces préoccupations sont évidemment centrales au sein de notre fédération. Ce sont elles qui animent toute l'année nos actions, notre engagement commun en tant qu'adhérents, représentants de parents d'élèves et administrateurs de la FCPE de Seine-Maritime.



# LA FÉDÉRATION



- En tant qu'adhérent FCPE, appartenir à une fédération nous semble être une évidence, mais il est bon d'en rappeler la nécessité et en quoi cela constitue notre force.
- Tout d'abord, le modèle de fédération que nous défendons n'est pas celui d'une structure hiérarchique descendante mais plutôt celui d'une fédération constituée d'entités interconnectées, échangeant informations et préoccupations, en se basant sur une **brique essentielle que sont les conseils locaux** qui vivent au quotidien les réalités de l'école.
- C'est bien pour mettre à l'honneur ces acteurs locaux que ce rapport d'activité met en avant leur implication. Il ne peut être uniquement celui du comité départemental de la FCPE 76 qui trouve l'essentiel de son inspiration auprès des conseils locaux pour proposer ensuite de mutualiser des actions bénéficiant au plus grand nombre.
- En couvrant toutes les problématiques, à tous les niveaux et sur tout le territoire, dans une démarche altruiste, notre fédération, reconnue d'utilité publique, se distingue, au-delà de ses valeurs, d'autres associations ou collectifs de parents d'élèves par ses réflexions de fond, sa cohérence et son expérience. Cela fait de nous des **interlocuteurs solides, avertis et appréciés auprès des parents, de nos partenaires et des instances institutionnelles**.

Plus que jamais, parents et enfants ont besoin de la FCPE !

- La fédération nationale fédère toutes les FCPE de métropole et des Outre-mer, celle du Maroc, ainsi que les conseils locaux des établissements français à l'étranger.

Elle est l'interlocutrice avertie et compétente dans les instances de l'Éducation nationale où siègent les parents. Elle offre à ses adhérents une information documentée et régulière. Elle impulse des campagnes nationales pilotées par les élus nationaux.

- Le congrès national de la FCPE est composé des délégués des fédérations départementales. Il renouvelle chaque année par tiers le conseil d'administration. Celui-ci est composé de 24 membres élus.

Tous sont des parents bénévoles qui œuvrent au fonctionnement de l'association. Le conseil d'administration se réunit au minimum cinq fois par an pour définir les modalités de mise en œuvre des orientations arrêtées par le congrès. Il élit un bureau national composé de 8 membres (présidence, secrétariat général et trésorerie).

- La FCPE conserve sa place, au plan national, de première fédération de parents d'élèves par :
  - ✚ Une présence forte dans les médias
  - ✚ Un positionnement politique clair
  - ✚ Des revendications qui en font un interlocuteur incontournable du ministre de l'Éducation nationale.

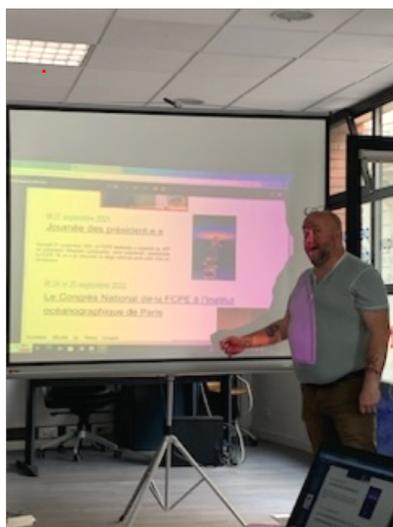


- Le CA national continue ses réformes du fonctionnement de notre fédération et propose quelques **innovations** :
- ✚ Un maintien de la part fédérale à 6 € qui s'inscrit comme un acte politique au regard de la vie chère et des difficultés des FCPE départementales en général ;
- ✚ Une **digitalisation et une meilleure qualité de la Revue des Parents** ;
- ✚ La **campagne d'adhésion en ligne depuis la rentrée 2022/2023** pour renforcer la visibilité de notre fédération ;
- ✚ Une **offre de formations décentralisées** sur les territoires avec l'intégration du numérique dans nos pratiques militantes (proximité et réduction des coûts) ;
- ✚ Une **communication aux CDPE départementaux plus régulière et plus étoffée** (position politique, ressources documentaires, affiches de campagne, etc.) ;
- ✚ La mise en place d'outils spécifiques pour les CDPE départementaux :
  - L'**adhésion en ligne**
  - Les **fiches pratiques**
  - Le **nouveau site** <https://ouyapacours.fcpe.asso.fr/>
  - La concertation avec les CDPE départementaux via les **mercredis des CDPE** par visioconférence permettent des échanges mais également des concertations et de la co-construction de projets.
  - Des **journées thématiques** diversifiées
  - Des **formations en ligne** et des **forums de communication ouverts à tous** sur le site <https://jaimemonecolepublique.fr>



## III RETOUR SUR

# Le congrès 2022



Lors de notre 74<sup>ème</sup> congrès départemental, qui s'est tenu dans nos locaux, nous avons accueilli 21 Conseils Locaux (CL), qui représentaient 150 mandats. La matinée du samedi 17 juin 2023 a été consacrée aux débats et aux élections statutaires. Les congressistes, après échanges avec le bureau départemental, ont voté sur l'approbation du rapport d'activité et du rapport financier.

- Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité.
- Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

Le Congrès 2022 arrête les comptes de la FCPE76 pour l'exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 présentant un déficit de 38 627,00 € (Bilan, compte de résultats et annexes).

- L'affectation du résultat a été approuvé à l'unanimité.

La journée s'est poursuivie par le verre de l'amitié et des échanges entre congressistes sur la politique du Gouvernement, les réformes en cours, la rentrée scolaire, les élections.

Les congressistes se sont prononcés, par vote, sur le renouvellement d'une partie du conseil d'administration :

- 21 postes d'administrateur étaient à renouveler ou à remplacer.
- 8 candidatures après validation par la commission des candidatures ont été présentées au suffrage. Toutes les candidatures ont été reçues dans les délais impartis.
- 8 Administrateurs ont été élus avec au moins 50% des mandats exprimés.
- Le premier Conseil d'Administration du mardi 11 Juillet à Rouen a été consacré aux élections des membres du Bureau. Ont été élus :

Président	Denis SAGOT
Vice-Président	Alain LEFEBVRE
Secrétaire Général	Anthony BERTHELOT
Secrétaire Général Adjoint	Gaspard CASSIUS
Trésorier	Phillipe PAIN
Trésorière Adjointe	Michèle MION

### III Les autres administrateur.rice.s du Conseil d'administration sont :

Olivier DENARIE – Robin DURAND – Laurence LEFEBVRE – Norbert BUSSON – Cédric THIERRY

### III Fonctionnement du CDPE

Élisabeth GOMES-LECHEVALLIER reste la coordinatrice de la FCPE76, et accomplit les tâches de secrétariat, gestion, comptabilité. Elle rédige les rapports d'activité et financier et assure le suivi et le lien avec les conseils locaux, notre conseillère bancaire et nos comptables.

Élisabeth coordonne également les bourses aux fournitures et aux livres avec Alain Lefebvre.

Denis SAGOT propose de nommer Élisabeth GOMES-LECHEVALLIER Présidente d'honneur de la FCPE76.

Élisabeth GOMES est nommée **Présidente d'honneur de la FCPE76** à l'unanimité.

Pour être administrateur.rice départemental.e, il faut remplir les 2 conditions suivantes :

- être adhérent.e à la FCPE
- être membre actif.ve, c'est-à-dire avoir un enfant scolarisé dans une école publique de la maternelle à la terminale

Norbert Busson ne remplissait pas ces 2 fonctions, puisqu'il n'a plus d'enfant scolarisé en école publique.

Le Conseil d'Administration, a acté de fait la radiation de Norbert Busson en tant qu'administrateur départemental pour non-respect des Statuts et du Règlement Intérieur (article 30).

Le CA a donc terminé l'année scolaire 2022 / 2023 avec 12 administrateurs.

Les membres du bureau ont multiplié également des réunions en présentiel et en visio-conférence, maintenant le lien avec les adhérents.

### III Secrétariat du CDPE

L'année 2024 a vu le recrutement d'une salariée à temps partiel, **Thifaine SAGOT**, vous a accueillis dans nos locaux, et a maintenu le lien avec les conseils locaux et les parents d'élèves. Le bureau était très satisfait du travail et de l'adaptation de Thifaine. Thifaine a terminé son contrat le 7 janvier 2025, et n'a pas souhaité le renouveler. Nous lui souhaitons une bonne continuation.



## III la vie du CDPE

# Au niveau Départemental

## Retour sur 2023

### II Janvier 2023

#### ■ Mobilisation contre la réforme des retraites

- ✚ La réforme des retraites proposée par le gouvernement concerne non seulement les parents mais aussi les jeunes. En effet, en allongeant l'âge de la retraite, c'est aussi l'avenir des jeunes qui est impacté.

La FCPE76 et ses bénévoles se sont mobilisés partout sur le territoire.

La réforme des retraites nous concerne TOUS !



LA RETRAITE À 64 ANS

=  
**PLUS DE CHÔMAGE POUR LES JEUNES... C'EST NON!**

Pour l'avenir des jeunes, soutenons la mobilisation.



**08 MARS 2023**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



**L'ÉGALITÉ  
FILLES/GARÇONS,  
CA COMMENCE À L'ÉCOLE !**



### II 8 Mars 2023

#### ■ Journée Internationale des Droits des Femmes

- ✚ Plusieurs CDPE, dont celui de la Seine-Maritime, ce sont associés pour les droits de la Femme.

« On projette sur les jeunes filles l'idée que leur corps est forcément sexuel, provoquant, dérangent et que c'est de leur faute. C'est comme si le harcèlement était inévitable là où il faudrait au contraire tenir un discours à l'égard des garçons de changement de regard, d'attitude, de comportement. C'est toute la logique d'inculquer l'égalité filles-garçons à l'école, qui malheureusement a disparu depuis belle lurette ».

Najat Vallaud-Belkacem

### II Mai 2023

#### ✓ Mobilisation contre le harcèlement !

##### ● NON au harcèlement !

Parce que l'école est un lieu de vie, de bien-être et d'émancipation, et non un lieu de souffrance !

Selon le rapport annuel 2022 de la défenseure des droits 700000 enfants sont harcelés chaque année.

Comme le décrit un article de la FCPE, le harcèlement scolaire se caractérise par des faits de violence, physique ou verbale, qui se répètent dans le temps et qui émanent d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un élève en incapacité de se défendre.

**HARCÈLEMENT SCOLAIRE**  
**NON, NON ET NON!**

Trop d'enfants, trop d'adolescents sont victimes de harcèlement scolaire. Pour le stopper, il faut en parler.

L'ÉCOLE, C'EST FAIT POUR GRANDIR PAS POUR SOUFFRIR!

AH AH

Rendez-vous sur [stop-harcèlement-scolaire.com](http://stop-harcèlement-scolaire.com)

MILAN éditeur engagé pour tous les enfants

NON AU HARCELEMENT

Il peut prendre la forme de bousculades, de coups, de moqueries, d'insultes, de chantage ou d'humiliation, dans la cour de récréation, en classe ou jusque chez soi au travers de différents canaux numériques (réseaux sociaux, SMS, etc.).

Le harcèlement à l'école a été trop longtemps un tabou. Grâce à la vigilance accrue des enfants, des parents, des enseignants, les choses commencent à changer.

La FCPE76 souhaite accompagner ce changement en agissant ensemble contre le harcèlement à l'école.

Voici quelques conseils spécifiques afin d'apporter le soutien nécessaire à l'élève victime, aux témoins, aux familles :

- ✚ Être à l'écoute afin d'être des interlocuteurs aidants (rôle de médiateur)
- ✚ Faire en sorte que les parents élus soient considérés comme des partenaires à part entière
- ✚ Conseiller les parents de se faire accompagner par un parent élu aux rendez-vous de résolution du problème avec l'équipe éducative de l'établissement
- ✚ En insérant, par exemple, une charte des règles de civilité dans le règlement intérieur voté en CA
- ✚ En proposant en CESC la mise en place de protocoles de gestion et traitement des situations de violence

## || Juin 2023

!! La FCPE76 renouvelle ses bourses aux fournitures.

Les BAF permettent de porter nos valeurs d'égalité et d'équité en mutualisant l'achat des fournitures scolaires à partir d'une liste arrêtée avec l'établissement scolaire dans le but de :



- ✓ Réduire le coût de la rentrée pour les familles ;
  - ✓ Réduire le poids des cartables ;
  - ✓ Travailler avec l'équipe éducative dans une logique de développement durable.
- ✓ Ces bourses aux fournitures sont réalisées sous certaines conditions :
- ✓ Réserver ce service à un public ciblé : nos adhérents ;
  - ✓ Offrir des prix inférieurs au prix du marché ;
  - ✓ Ne pas faire de bénéfice sur les fournitures ;
  - ✓ Proposer un produit qui n'existerait pas sur le marché (Kit clé en main parfaitement adapté aux besoins locaux).
- ✓ Nous avons ainsi pu créer cette année des bourses aux fournitures dans les collèges suivants :
- ✓ - Alain à Maromme ;
  - ✓ - Fontenelle à Rouen ;
  - ✓ - Malot à Mesnil Esnard ;
  - ✓ - Courbet à Gonfreville ;
  - ✓ - Braque à Dieppe.

## || 13 octobre 2023

### ✓ Hommage à Monsieur Dominique Bernard

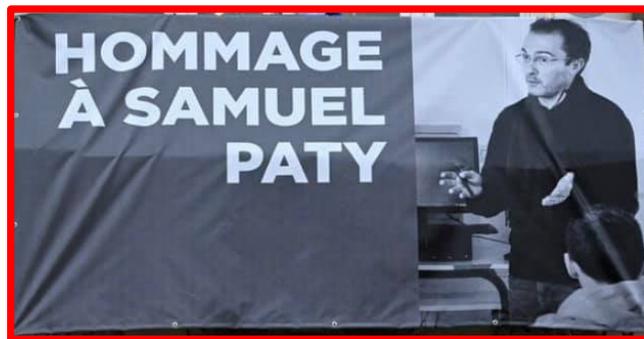
La FCPE76 et tou.te.s ses bénévoles se sont joints à l'hommage rendu dans tous les établissements scolaires à Monsieur Dominique Bernard.

La FCPE76 sera toujours aux côtés des enseignants, des parents et des élèves.



Jamais rien ne pourra justifier qu'un enseignant, un journaliste, un artiste ou tout simplement un jeune assistant à un concert, perde la vie au motif qu'il incarnerait le « mal » occidental aux yeux des tenants d'un islamisme régressif, meurtrier et fanatique.

La FCPE76 défend le droit à un enseignement et une éducation à la citoyenneté pour tou.te.s, vecteur d'émancipation sociale.



|| 11 / 12 et 13 novembre 2023

✓ Festival du livre



La FCPE76 et ses bénévoles étaient présent.e.s à la Halle aux Toiles tout le week-end pour rencontrer les écoles, puis les parents avec leurs enfants.



|| 18 et 19 novembre 2023

✓ Fête de l'Humanité Normandie

La FCPE76 présente à la fête de l'Huma pour **défendre l'intérêt de tous les enfants !**

Politique éducative, droit des enfants, accueil des mineurs non accompagnés, défense des familles ... autant de sujets à porter.



|| 1<sup>er</sup> décembre 2023

✓ Le harcèlement scolaire : on en parle !



✓ La FCPE76 a participé à l'émission consacrée au harcèlement scolaire via son président Denis Sagot.

Radio La Sentinelle a organisé un débat avec également Aroeven Rouen afin de sensibiliser sur ce fléau qui ne cesse d'envahir nos établissements.



|| 1<sup>er</sup> février 2024

✓ Mobilisation

✓ La FCPE76 dit :

- ✗ Non aux groupes de niveaux qui augmentent de fait les effectifs des autres classes !
- ✗ Non aux groupes de niveaux qui renforcent irrémédiablement les inégalités sociales !
- ✓ Oui à des moyens financiers et humains supplémentaires pour l'école publique !
- ✓ Oui au remplacement effectif dès la première heure d'absence d'un enseignant !

La FCPE76 reste attachée à la réussite de tous les élèves, sans distinction aucune, et soutient de fait la mobilisation syndicale !



|| Février 2024

✓ Carte scolaire : Mobilisation contre les DHG et les fermetures de classes



Comme chaque année la carte scolaire est un désastre. Les bénévoles de la FCPE76 se sont mobilisés aux quatre coins du département avec des pétitions, des manifestations. Notre président Denis Sagot nous a représenté et a défendu les droits des élèves à étudier dans des conditions dignes.

## II Mars 2024

### ✓ Décès de Cédric Thierry

La FCPE76 a perdu l'un des leurs. Cédric Thierry, élu administrateur lors du dernier congrès est décédé des suites de sa maladie.

### ✓ Hommage à Bernard Plé

La FCPE76 a souhaité rendre hommage à Bernard Plé.

Ancien président de la FCPE de Seine-Maritime au début des années 80, également secrétaire général durant de nombreuses années, bénévole de notre association, il a longtemps défendu les enfants de l'école publique.



## II 19 Mars 2024

### ✓ Mobilisation

Rassemblement  
des personnels de l'Éducation Nationale  
et des parents d'élèves  
de l'agglomération rouennaise  
contre le « choc des savoirs »

Samedi 13 avril 11h  
devant le palais de justice de Rouen

Non au "choc des savoirs"  
Oui à un choc des moyens pour l'École publique!

Non aux groupes de niveaux systématiques en maths et en français  
Oui aux effectifs réduits dans chaque classe!

Non au manque d'enseignants  
Oui au recrutement de titulaires formés!

Non au tri social des élèves  
Oui à une École émancipatrice pour toutes et tous!

**NOUS NE TRIERONS PAS LES ÉLÈVES !**

✓ La FCPE76 s'est de nouveau mobilisée aux côtés de tous les personnels d'éducation et des parents d'élèves.

✓ Pour l'abandon du "choc des savoirs" : groupes de niveau qui organisent dès la 6ème le tri scolaire et social des élèves et désorganisent les établissements scolaires, contre la classe de prépa-Secondaire pour les élèves qui n'ont pas obtenu le Diplôme National du Brevet (DNB).

✓ Pour la création des classes et des postes nécessaires d'enseignement et d'éducation (AESH, AED, CPE...).

✓ Pour l'augmentation des DGH à hauteur des besoins.

## II Mars à Mai 2024

### ✓ Le "Choc des savoirs"

Dès la 6<sup>ème</sup>, à 11 ans, les enfants seront regroupés en fonction de leur réussite au primaire et aux évaluations nationales en français et en mathématiques. Il sera ensuite quasiment impossible de changer de groupe en cours d'année, ou à la marge.

Pour les enfants, l'éclatement du groupe classe à l'entrée du collège représente une **fragilisation supplémentaire**, accentuée par la mise en compétition induite par le tri par niveaux et la mise en exergue des fragilités ou des réussites de certains qui pourraient générer des mises à l'écart.

Mis en place en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2024, ce système sera étendu en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> à la rentrée 2025.

A partir de la rentrée 2025, **l'accès au lycée sera conditionné à l'obtention du Brevet des collèges**. Les élèves qui

échoueront se verront proposer un redoublement – mais les moyens ne sont pas là et on ne sait pas comment celui-ci sera pris en charge. Une autre alternative sera d’aller en apprentissage.



Dans le cadre de la mobilisation contre le “choc des savoirs”, la FCPE a joué un rôle moteur en initiant la création d’un collectif réunissant à la fois des parents d’élèves FCPE, des parents indépendants et des syndicats d’enseignants. Ce collectif a permis de créer une véritable dynamique sur l’agglomération rouennaise, aboutissant notamment à une opération “ **collège mort** ” d’envergure : une trentaine de collèges y ont participé, et marquée par l’absence de **11 000 élèves pour exprimer leur refus** – et celui de leurs parents – face à cette réforme.

## II Partenariat avec l’Association France – Bénin



La FCPE76 poursuit son partenariat avec l’association Échange France – Bénin.

Des livres de collège et lycée ont été offerts à l’association, des collégiens et lycéens sont venus prendre livraison des colis de livres et de dictionnaires qui leur sont destinés.

7 écoles maternelles ont également bénéficié, chacune, d’une dotation de 2 cartons de livres, jouets et matériels pédagogiques.

## III Nos partenaires

### II RESF

La FCPE est un membre fondateur du Réseau Éducation Sans Frontière, collectif qui vient au soutien des jeunes étrangers scolarisés nouvellement arrivés sur le territoire français.

De nombreux militants FCPE sont engagés au travers de comités de soutien à ces familles qui cumulent les difficultés : leur quotidien est souvent tissé de soucis financiers, de logement ou de risque d’expulsion. Nous nous devons d’œuvrer à minima à la meilleure des scolarisations possibles pour tous ces enfants de notre territoire.

## II Intersyndicale des enseignants et des parents

Nos échanges avec les autres représentants de la communauté éducative se sont multipliés cette année, en raison de la crise sanitaire, et de l’accélération de la casse de l’École Publique par le Gouvernement que l’on dénonce au quotidien.

## II MRAP

La FCPE76 reste partenaire et solidaire du **Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**, en ces temps où les valeurs qu'elle porte sont bafouées à visage découvert. Nous devons être vigilant à la montée de la haine de l'autre, et combattre toutes les idéologies qui n'acceptent pas la diversité.

## II CREAL 76

La FCPE76 s'est mobilisée au côté du **Comité de Réflexion et d'Action Laïque de Seine-Maritime**, et de nombreux syndicats et associations, pour dénoncer le financement de la Métropole et de la Région, pour l'enseignement supérieur privé.

Les fonds publics doivent rester à l'enseignement publics.

## III FORMATIONS

### Relations avec les conseils locaux et les adhérents

Cette demande de subvention FDVA (Fond de Développement Vie Associative) auprès de la Fédération Nationale consiste à ce que nos projets soient partiellement pris en charge financièrement par le Ministère. Ces aides nous permettront de développer plus encore notre plan de formation dans les années à venir.

Ces formations sont à la fois des moments riches en informations reçues et données mais aussi en convivialité, resserrant les liens entre adhérents et l'équipe départementale de bénévoles.

De telles instances nous confortent toutes et tous dans la certitude d'agir collectivement pour le bien des enfants et des familles.

Nous espérons ainsi vous proposer pour l'année 2023 – 2024, les formations suivantes :

- Conseils de classe : 2<sup>nd</sup> degré
- Gestion des conflits : 2<sup>nd</sup> degré
- Animation d'un conseil local
- Trésorerie
- Préparation de la rentrée scolaire
- Gestion des conflits



## III Les instances

### Institutionnelles

#### III L'inspection d'Académie

Nous regrettons l'absence totale de réunion avec Madame la Rectrice, ainsi qu'avec Madame La directrice de l'Éducation Nationale.

#### III Les Commissions

Les administrateurs siègent au niveau académiques et régional dans de nombreuses commissions, afin de défendre toujours l'intérêt premier des élèves.

Les administrateurs ont plus qu'un droit de regard puisque leur voix compte au même titre que celles des autres membres de ces commissions.

#### III Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)

Nous n'avons malheureusement plus de convocation à cette instance depuis 2 ans maintenant et le départ d'Élisabeth.

Elle se réunit maintenant alternativement à Rouen et Caen, et traite des sujets tels que les réformes du lycée et du baccalauréat, de la restauration scolaire, du SNU...

## III CDEN et CAEN

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (1er degré et collèges) et le Conseil Académique de l'Éducation Nationale (lycées) réunissent tous les représentants de la communauté éducative.

Les administrateurs ont siégé dans chacun d'entre eux, portant les positions de notre fédération, et défendant autant que possible les droits des élèves : non aux fermetures de classe, non à l'augmentation du transport scolaire... !

## III Commission académique d'appel (CAA)

La commission académique est présidée par la rectrice d'académie ou son représentant. Elle comprend en outre cinq membres dont deux représentants des parents d'élèves, 1 siège pour la FCPE, partagé alternativement avec un administrateur de la FCPE27.

Jusqu'en 2022, Élisabeth Lechevallier et Denis Sagot siégeaient dans cette commission à de nombreuses reprises.

Entre 3 et 5 dossiers étaient étudiés à chaque commission, qui peut être toutes les semaines à certaines périodes.

Depuis, elle a été délocalisée sur Caen.

## III Participation aux événements fédéraux

### III La FCPE Nationale

Depuis 2 ans, la FCPE76 ne participe plus aux événements fédéraux en raison du dédain et de l'absence de communication et réponse de la FCPE Nationale.

En effet, tous nos mails sur nos demandes de remboursement concernant le congrès 2022 sont restés lettre morte.

# III Bilan et perspectives

Nous continuons et continuerons d'apporter autant que possible notre aide et notre soutien aux actions des conseils locaux.



Kit Papeterie

## III Bourses aux fournitures

Solidarité, équité ainsi que baisse du coût de la rentrée pour les familles, c'est le sens des Bourses aux Fournitures de la FCPE !

Tendre vers la gratuité effective de la scolarité est l'une de nos revendications historiques.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, afin de pallier à la hausse régulière des coûts liés à la rentrée scolaire, de soutenir le budget des familles et de leur permettre de préparer au mieux la rentrée, la FCPE76 propose l'achat mutualisé et à prix coutant de kits de fournitures scolaires.

C'est également travailler avec les équipes pédagogiques dans une logique de développement durable, de lutte contre le gaspillage et de réduction du poids des cartables. C'est ce travail collaboratif qui permettra de maintenir la FCPE76 à la place qu'elle occupe, celle de première fédération de parents d'élèves.

Enfin, ce type d'opération permet de dynamiser les conseils locaux avec une action où chacun peut s'investir à la hauteur de ces moyens.

Nous travaillons pour la deuxième année consécutive avec Hélios-Service qui nous propose directement des commandes en ligne pour simplifier la vie des parents.



## III Bourses aux livres

Dans la même optique que les BAF, la FCPE76 a développé un site pour les BAL qui nous a permis de maintenir et d'en créer de nouvelles.

C'est le cas pour les lycées Maurois d'Elbeuf, Porte Océane et Schuman-Perret au Havre, ainsi que Prévost à Montivilliers.

Cette plateforme permet l'achat de livres en ligne pour les lycées concernés, nous le poursuivons cette année.

L'adhésion a une BAF ou une BAL permet aux familles de mutualiser les achats et d'équiper leurs enfants à des prix maîtrisés tout en acquérant des articles de qualité.



### ✓ Principe

- Adhésion obligatoire en vertu de l'article 2 des Statuts de la FCPE (art. 2 sur les buts et moyens d'action des conseils locaux "prestations de services au bénéfice de ses adhérents").
- Adhésion qui permet à la FCPE de garder son indépendance.
- Les règles fiscales considèrent l'activité de ventes de fournitures scolaires comme concurrentielle au secteur marchand si ce service n'est pas réservé aux adhérents, à l'exception des "kits sur mesure" qui ne sont pas proposés dans le commerce.
- Ce doit être une opération non lucrative au niveau fiscale.

### ✓ Accompagnement de la FCPE76

La FCPE76 passe une convention-cadre avec un fournisseur pour les BAF pour bénéficier de prix compétitifs.



# RAPPORTS financiers 2023 et 2024 DE LA FCPE DE SEINE-MARITIME

3464 adhérents



**75**ème

**Congrès Départemental**  
Dieppe

**fcpe**  
Seine-Maritime

Nous traiterons le Rapport Financier 2023 dans un premier temps,  
Puis celui de 2024 dans un second temps.  
Chaque rapport fera l'objet d'un vote.

## Rapport financier 2023

L'exercice arrêté au 31 décembre 2023 s'est effectué sur une durée de 12 mois. Le rapport financier rend compte de la gestion de la FCPE76 du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les commentaires sont les analyses factuelles des réalisations et résultats.

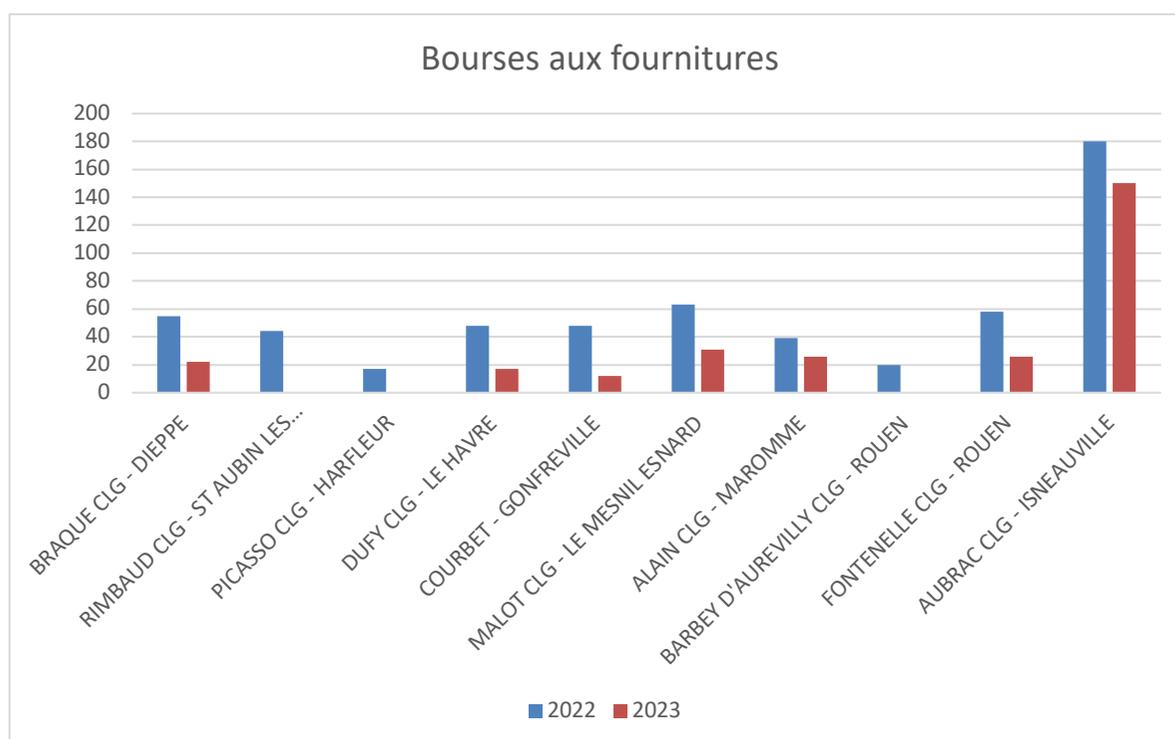
Ce rapport se décline selon 2 axes dont vous trouverez ci-dessous les développements :

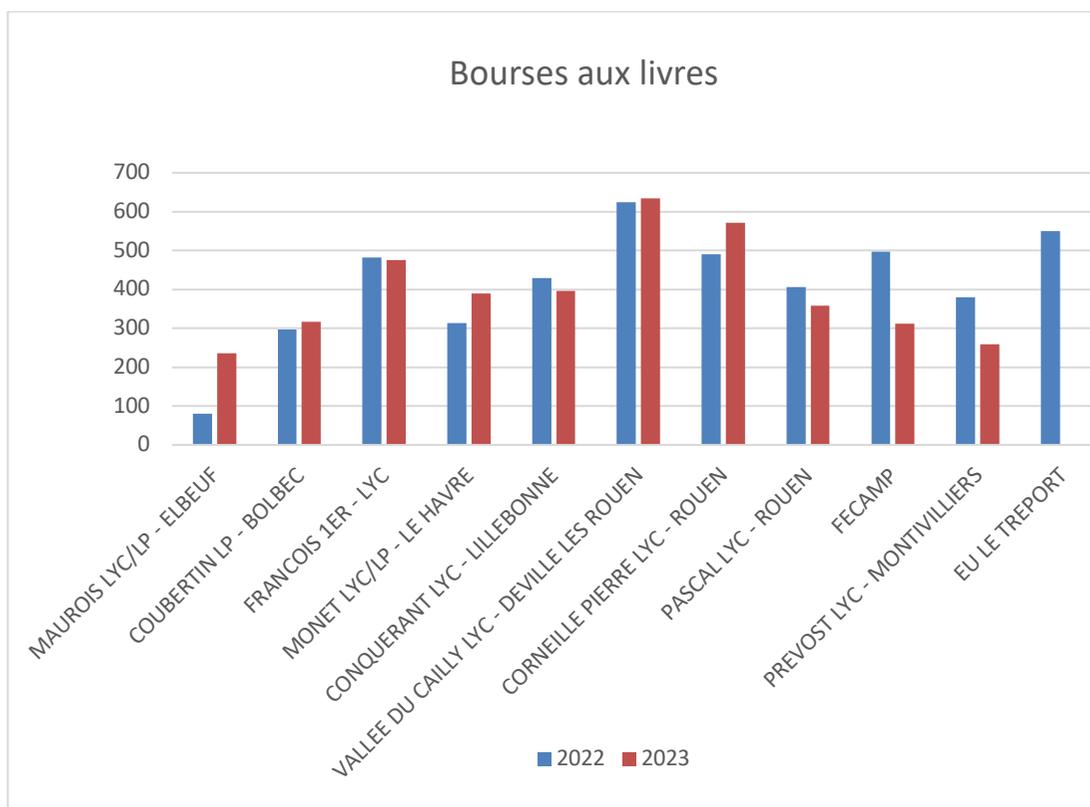
- 1) L'activité
- 2) Le compte de résultat

### III Activité

- Nous constatons cette année encore la baisse inéluctable des adhésions : 4621 au 13 mai 2024 contre 4900 l'an passé, en raison notamment de l'arrêt de bourses aux livres.
- Nous poursuivons l'adhésion en ligne, et comme chaque année, nous notons une augmentation d'adhésion en ligne soit 362 personnes.
- Les bourses aux livres et aux fournitures représentent plus de 92 % de nos adhésions ;
- Les BAF et les BAL sont deux services qui ne peuvent être proposés qu'à nos adhérents

### III Répartition des adhésions de la FCPE76





- Malgré le travail des bénévoles, nous perdons chaque année des BAF ou des BAL. Ces 2 services sont pourtant indispensables au fonctionnement et à la survie de la FCPE76.
- Il est donc indispensable de mobiliser les parents dès l'entrée en maternelle.

### III FDVA et Participation Fédérale

- La FCPE Nationale répartissait équitablement la subvention de la MAE (liée à la distribution des bulletins d'adhésions couplés dans les établissements) qui lui est allouée pour l'ensemble des conseils départementaux FCPE au travers de la « participation fédérale ». Étant en difficulté financière ces dernières années, la FCPEN a demandé à chaque CDPE s'il souhaitait abandonner cette réversion en sa faveur, décaler le reversement de cette somme ou maintenir la réversion comme chaque année.
- Nous avons demandé à percevoir cette subvention en juin 2023.
- Une nouvelle clé de répartition a été votée. Nous perdrons plus de 12 000,00 € sur cette subvention, et nous craignons également une baisse de le FDVA qui n'a toujours pas été versée.

## III Le compte de résultat

### III Le résultat d'exploitation

- Le résultat courant avant impôts est le résultat issu de l'activité. Il ne prend en compte que les éléments de l'exploitation y compris les dotations et les reprises aux amortissements et aux provisions réalisées au cours de l'exercice. Il ne prend en compte ni les produits et charges financiers et les produits et charges exceptionnels qui sont analysés séparément.

Le résultat d'exploitation est excédentaire pour une valeur **24 508,79 €** contre **- 3 894,64** à N-1.

### III Répartition des produits d'exploitation de la FCPE 76

PRODUITS D'EXPLOITATION FCPE 76		
	2023	2022
Cotisations	47 801,99 €	74 668,81 €
Abonnements	268,00 €	352,00 €
Ventes manuels scolaires	60 293,80 €	31 150,20 €
Participation fédérale	4 500,00 €	2 245,00 €
Produits Divers – Gestion courante	0,90 €	2,00 €
Transfert de charge	0,00 €	459,00 €
Dons	0,00 €	0,00 €
Subventions FDVA (2020 / 2021)	3 267,20 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>116 131,89 €</b>	<b>108 877,01 €</b>

### III Répartition des charges d'exploitation de la FCPE 76

CHARGES D'EXPLOITATION FCPE 76		
	2023	2022
Achats	12 317,81 €	23 583,05 €
Variation de stock	_ €	_ €
Reversement cotisations	19 992,00 €	25 576,00 €
Charges externes	37 816,83 €	38 161,57 €
Salaires et charges	11 744,26 €	10 435,27 €
Amortissements	7 626,31 €	12 924,33 €
Taxes	2 120,90 €	2 088,02 €
Autres charges	4,99 €	3,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>91 623,10 €</b>	<b>112 771,65 €</b>

---

### III Le résultat financier

- Il est la différence entre les charges financières et les produits financiers.

Nous n'avons pas de charges financières pour 2023 et les produits financiers sont les intérêts sur le Livret Bleu.

Le résultat financier présente un excédent de **2 332,69 €**.

---

### III Le résultat exceptionnel

- Le résultat exceptionnel 2023 est excédentaire de **45 457,92 €**.

Il est la différence entre les charges exceptionnelles et les produits exceptionnels.

- Le montant des produits exceptionnels s'élève à **45 677,90 €**.
  - Le montant des charges exceptionnelles s'élève à **219,98 €**.
-

## III Le bilan économique

- Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à un moment donné.

Il comprend deux parties : **l'actif et le passif**. La confrontation entre le total de l'actif et le total du passif permet de dégager le résultat net de l'exercice.

---

## III Le résultat net

- Le compte de résultat récapitule les produits et les charges de l'exercice et fait apparaître le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice (le résultat net). Sa publication est obligatoire pour chaque exercice comptable, c'est-à-dire chaque période comptable de 12 mois.
- L'exercice comptable 2023 de la FCPE76 se solde par un résultat net excédentaire de **72 299,40 €** contre un résultat net déficitaire de **- 2 785,24 €** en 2022.

---

## III Le fonds de roulement net global

- Le fonds de roulement net global est le surplus des ressources stables qui permet de financer l'exploitation.

Le fonds de roulement constitue une garantie pour l'association. Plus il est important, plus grande est cette garantie. Ce « matelas de sécurité » permet de prévenir un accident de parcours dans l'exploitation (Pour la FCPE : baisse des adhésions, baisse des ventes de la Revue des parents, des documents...).

Il permet à l'association qui en dispose de pouvoir couvrir, au besoin, les insuffisances nées de son activité à court voire moyen terme. Il est la différence entre les fonds propres et l'actif stable.

Le fonds de roulement de la FCPE76 s'élève à **124 472,63 €**.

---

## III Le besoin en fonds de roulement

- Le besoin en fonds de roulement (BFR) est un indicateur de santé financière. Il représente le montant qu'une entreprise doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité.

Il est la différence entre l'actif circulant (créances et stocks) et les dettes à court terme dans les comptes fédéraux. Lorsque cette différence est négative, cela signifie que l'entreprise n'a pas de besoin à financer mais des ressources complémentaires du fonds de roulement.

L'activité de l'association génère simultanément :

- Les actifs circulant d'exploitation (stocks, créances clients...) qui constituent des emplois, donc des besoins de financement
- Les dettes d'exploitation qui constituent des ressources de financement.

Le besoin en fonds de roulement de la FCPE76 s'élève à **84 530,55 €**.

---

## III La trésorerie nette

- Lorsque le montant de la trésorerie nette est supérieur à 0, les ressources d'une entreprise permettent de couvrir l'intégralité de ses besoins. La situation financière de l'institution semble saine étant donné qu'elle se trouve en mesure de financer des dépenses nouvelles sans avoir recours à un mode de financement externe (emprunt par exemple). Elle dispose donc de liquidités mobilisables à court terme.

La trésorerie nette de la FCPE76 au 31/12/2023 s'élève à **181 780,63 €**.

Elle permettrait plusieurs mois de fonctionnement du CDPE s'il n'y avait plus de rentrée d'argent.

# Rapport financier 2024

L'exercice arrêté au 31 décembre 2024 s'est effectué sur une durée de 12 mois. Le rapport financier rend compte de la gestion de la FCPE76 du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024. Les commentaires sont les analyses factuelles des réalisations et résultats.

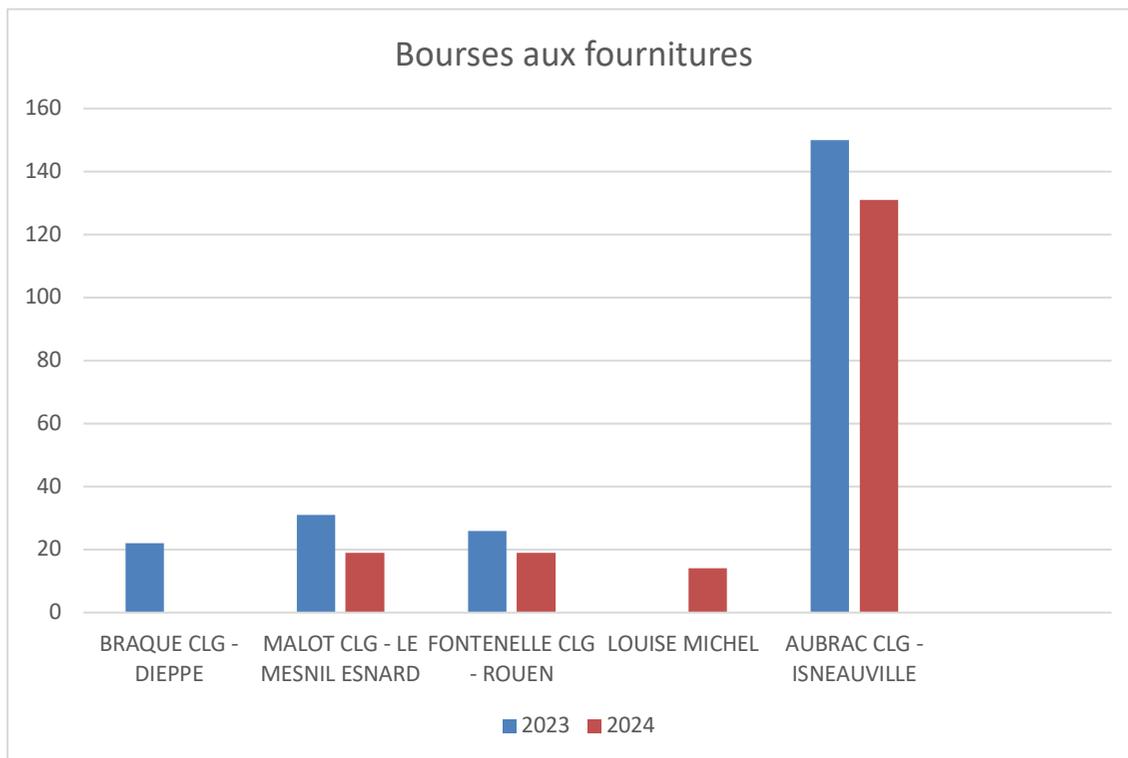
Ce rapport se décline selon 2 axes dont vous trouverez ci-dessous les développements :

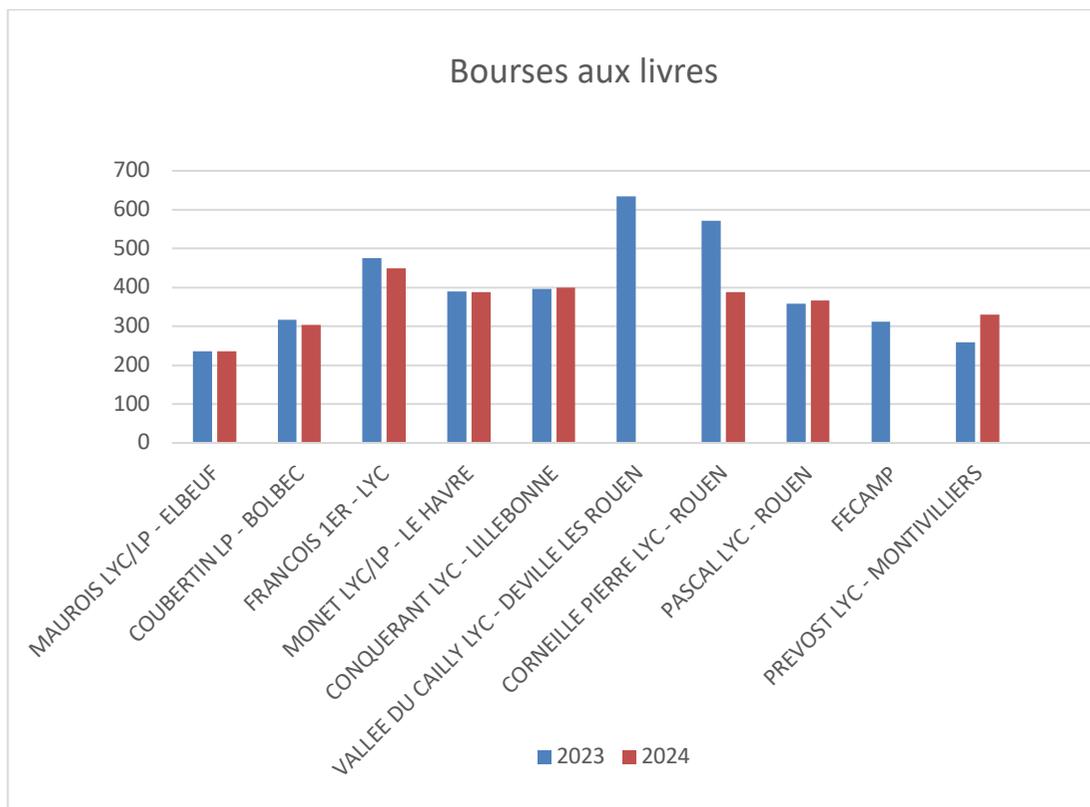
- 3) L'activité
- 4) Le compte de résultat

## III Activité

- Nous constatons cette année encore la baisse inéluctable des adhésions : 3464 au 6 mars 2025 contre 4621 l'an passé, en raison notamment de l'arrêt de bourses aux livres.
- Nous poursuivons l'adhésion en ligne, et comme chaque année, nous notons une stabilité d'adhésion en ligne soit 355 personnes.
- Les bourses aux livres et aux fournitures représentent plus de 92 % de nos adhésions ;
- Les BAF et les BAL sont deux services qui ne peuvent être proposés qu'à nos adhérents

## III Répartition des adhésions de la FCPE76





- Cette année a vu la création d'une BAF qu'il faudra développer, comme les autres existantes, avec une communication bien en amont.
- 2 BAL ont été arrêtées faute de bénévoles.
- Ces 2 services étant indispensables au fonctionnement et à la survie de la FCPE76, nous devons intensifier la communication de ce service rendu aux parents.
- Il est donc indispensable de mobiliser les parents dès l'entrée en maternelle.

### III FDVA et Participation Fédérale

- Nous avons renouvelé notre demande de subvention FDVA – (Fonds pour le développement de la vie associative géré par le Ministère de l'Éducation nationale). Cette subvention nous a été accordée par la FCPEN.
- Nous avons perçu un acompte en janvier 2025 de 9 000,00 €.

## III Le compte de résultat

### III Le résultat d'exploitation

- Le résultat courant avant impôts est le résultat issu de l'activité. Il ne prend en compte que les éléments de l'exploitation y compris les dotations et les reprises aux amortissements et aux provisions réalisées au cours de l'exercice. Il ne prend en compte ni les produits et charges financiers et les produits et charges exceptionnels qui sont analysés séparément.

Le résultat d'exploitation est excédentaire pour une valeur **20 497,72 €** contre **24 508,79** à N-1.

### III Répartition des produits d'exploitation de la FCPE 76

PRODUITS D'EXPLOITATION FCPE 76		
	2024	2023
Cotisations	62 168,03 €	47 801,99 €
Abonnements	8,00 €	268,00 €
Ventes manuels scolaires	74 885,28 €	60 293,80 €
Participation fédérale	4 000,00 €	4 500,00 €
Produits Divers – Gestion courante	3,24 €	0,90 €
Subventions FDVA (2020 / 2021)	0,00 €	3 267,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>141 064,55 €</b>	<b>116 131,89 €</b>

### III Répartition des charges d'exploitation de la FCPE 76

CHARGES D'EXPLOITATION FCPE 76		
	2024	2023
Achats	37 384,30 €	12 317,81 €
Reversement cotisations	23 038,00 €	19 992,00 €
Charges externes	37 068,21 €	37 816,83 €
Salaires et charges	12 518,27 €	11 744,26 €
Amortissements	8 260,22 €	7 626,31 €
Taxes	2 202,11 €	2 120,90 €
Autres charges	95,72 €	4,99 €
<b>TOTAL</b>	<b>120 566,83 €</b>	<b>91 623,10 €</b>

---

### III Le résultat financier

- Il est la différence entre les charges financières et les produits financiers.

Nous n'avons pas de charges financières pour 2024 et les produits financiers sont les intérêts sur le Livret Bleu.

Le résultat financier présente un excédent de 2 460,03 €.

---

### III Le résultat exceptionnel

- Le résultat exceptionnel 2024 est de – 564,00 €.

Il est la différence entre les charges exceptionnelles et les produits exceptionnels.

- Le montant des produits exceptionnels s'élève à 36,00 €.
- Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 600,00 €.

---

### III Le bilan économique

- Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à un moment donné.

Il comprend deux parties : **l'actif et le passif**. La confrontation entre le total de l'actif et le total du passif permet de dégager le résultat net de l'exercice.

---

## III Le résultat net

- Le compte de résultat récapitule les produits et les charges de l'exercice et fait apparaître le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice (le résultat net). Sa publication est obligatoire pour chaque exercice comptable, c'est-à-dire chaque période comptable de 12 mois.
  - L'exercice comptable 2024 de la FCPE76 se solde par un résultat net excédentaire de **22 393,75 €** contre un résultat net déficitaire de **72 299,40 €** en 2023.
- 

## III Le fonds de roulement net global

- Le fonds de roulement net global est le surplus des ressources stables qui permet de financer l'exploitation.

Le fonds de roulement constitue une garantie pour l'association. Plus il est important, plus grande est cette garantie. Ce « matelas de sécurité » permet de prévenir un accident de parcours dans l'exploitation (Pour la FCPE : baisse des adhésions, baisse des ventes de la Revue des parents, des documents...).

Il permet à l'association qui en dispose de pouvoir couvrir, au besoin, les insuffisances nées de son activité à court voire moyen terme. Il est la différence entre les fonds propres et l'actif stable.

Le fonds de roulement de la FCPE76 s'élève à **153 356,62 €**.

---

## III Le besoin en fonds de roulement

- Le besoin en fonds de roulement (BFR) est un indicateur de santé financière. Il représente le montant qu'une entreprise doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité.

Il est la différence entre l'actif circulant (créances et stocks) et les dettes à court terme dans les comptes fédéraux. Lorsque cette différence est négative, cela signifie que l'entreprise n'a pas de besoin à financer mais des ressources complémentaires du fonds de roulement.

L'activité de l'association génère simultanément :

- Les actifs circulant d'exploitation (stocks, créances clients...) qui constituent des emplois, donc des besoins de financement
- Les dettes d'exploitation qui constituent des ressources de financement.

Le besoin en fonds de roulement de la FCPE76 s'élève à **185 467,11 €**.

---

## III La trésorerie nette

- Lorsque le montant de la trésorerie nette est supérieur à 0, les ressources d'une entreprise permettent de couvrir l'intégralité de ses besoins. La situation financière de l'institution semble saine étant donné qu'elle se trouve en mesure de financer des dépenses nouvelles sans avoir recours à un mode de financement externe (emprunt par exemple). Elle dispose donc de liquidités mobilisables à court terme.

La trésorerie nette de la FCPE76 au 31/12/2024 s'élève à **137 893,18 €**.

Elle permettrait plusieurs mois de fonctionnement du CDPE s'il n'y avait plus de rentrée d'argent.

---

## III Matériels et documents

- Tout au long de l'année, nous proposons à nos conseils locaux des tracts, des livrets d'accueil, des affiches (élections, portes ouvertes...), ainsi qu'une possibilité d'impression de vos propres documents.

---

## III Les ressources humaines de la FCPE76

- Le conseil d'administration de la FCPE76 est composé exclusivement de parents bénévoles issus de nombreux conseils locaux de tout le département.

Les administrateurs ont été accompagnés par une salariée toute l'année 2024.

Le temps passé par les administrateurs bénévoles est non négligeable, c'est grâce à ce temps offert gratuitement tout au long de l'année pour répondre aux besoins des familles, que la FCPE reste la première fédération de parents d'élèves.

---

## III La communication

- Par son activité et parce qu'elle est reconnue d'utilité publique, la FCPE doit s'adresser à tous les parents, à ses adhérents et aux instances de l'Éducation Nationale. De nombreux supports suivants sont utilisés : site web, réseaux sociaux, communiqués de presse, journaux locaux télévisés, presses écrites.

Il est primordial d'être visible sur le département par la majorité des parents, les institutions, et cela ne coûte rien au CDPE.

---

## III La FCPE forme et informe ses militants

- Comme évoqué dans le chapitre FDVA, nous proposons tout au long de l'année de nombreuses formations. Vous pouvez également retrouver certaines formations sur le site de la FCPE Nationale.

Nous espérons remettre en place des formations au plus vite.

---

## III Les problématiques

- Il est toujours constaté que nombre de conseils locaux ne sont statutairement pas à jour :
    - ✓ Des membres des bureaux ne sont pas adhérents,
    - ✓ Des élus ne sont pas adhérents,
    - ✓ Des représentants dans des instances ne sont pas adhérents,
    - ✓ Les adhésions ne sont pas remontées ...
-



Fédération des conseils  
des parents d'élèves des écoles publiques  
de Seine-Maritime

---

20 rue de Fontenelle 76000 ROUEN

---

Tél. 02.35.70.60.65 M. 06.33.37.95.27

---

@ : fcpe.cdpe.76@wanadoo.fr

---

site : [https:// 76.fcpe-asso.fr/](https://76.fcpe-asso.fr/)



[www.facebook.com/fcpe76](http://www.facebook.com/fcpe76)